

## **DÉCLARATION DES MEMBRES DE LA DÉLÉGATION D'ÉLU (E)S ET DE DIRIGEANTS POLITIQUE EN VISITE A TUNIS DU 30 AOÛT AU 1 SEPTEMBRE 2013 POUR SOUTENIR LE MOUVEMENT DES DÉPUTÉS TUNISIENS RETIRÉS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE CONSTITUANTE ET LES REVENDICATIONS DU FRONT DE SALUT NATIONAL**

La délégation composée de Mme Michelle DEMESSINE, Sénatrice du nord PCF (Parti communiste français), Alexis CORBIÈRE, Conseiller de Paris, Premier Adjoint à la Mairie du 12<sup>ème</sup> et secrétaire national du PG (Parti de Gauche), Henri MERMÉ dirigeant des Alternatifs et Tarek BEN HIBA Conseiller Régional Île-de-France, FASE (Fédération pour une alternative sociale et écologique) a séjourné à Tunis du 30 août au 1er septembre 2013 pour soutenir le mouvement des députés retirés de l'assemblée nationale constituante (ANC), en sit-in depuis le 27 juillet 2013 devant le siège de l'assemblée ainsi que les revendications du front de salut national demandant la démission du gouvernement et la dissolution de la constituante.

Dès leur arrivée la délégation s'est rendue au lieu du sit-in au Bardo. Elle s'est entretenue avec plusieurs députés (Nadia Chaabane, Mongi Rahoui, Samir Taïeb) qui lui ont longuement expliqué les motivations de leur action, les modalités ainsi que le résultat décevant de leurs demandes toujours refusées par le gouvernement et le parti Ennahdha.

Le lendemain samedi, la délégation a rencontré les principales composantes politiques du Front de Salut National (FSN). Elle a participé le matin à la conférence de presse organisée par le parti des patriotes démocrates unifiés à l'espace « Théâtre » en présence notamment de Besma Belaid veuve de Chokri Belaid assassiné le 6 février 2013. Michelle Demessine a été invitée à intervenir pour exposer le soutien de la délégation aux luttes des forces démocratiques pour une Tunisie, civile, sociale et démocratique. Puis, la délégation s'est rendue au siège du parti El Kotb pour s'entretenir avec une délégation de dirigeants du Front populaire dont le porte parole Hamma Hammami. La délégation du Front Populaire a développé une analyse de la situation de crise que connaît la Tunisie et des dérives liberticides dont le gouvernement est responsable. La délégation du FDG s'est ensuite rendu au siège du parti de Nida Touness où elle a été reçue par une délégation de l'union pour la Tunisie composée des dirigeants des partis Taïeb Baccouche pour Nida Touness, Samir Taïeb pour El Massar, Mohamed Kilani pour le parti socialiste et Abderrazak Hammami pour le parti du travail patriote démocrate. La délégation de l'union a exposé la situation de blocage actuel, qui converge avec celle du Front Populaire.

L'après midi la délégation du Front de Gauche a tenue une conférence de presse sous la tente des députés au sit-in du Bardo. La délégation a exprimé son soutien au mouvement démocratique de contestation animé par les députés retirés ainsi qu'aux responsables de presse, journalistes emprisonnés et poursuivis pour l'exercice de leur activités. Elle a fait part du programme de soutien au mouvement démocratique tunisien qui sera mis en place à leur retour en France.

Enfin, la délégation du Front de Gauche a participé à la longue « chaîne humaine » reliant la Place du Bardo à la Khasba (siège du gouvernement) qui a rassemblé plusieurs milliers de personnes dans une ambiance populaire, festive et déterminée, exigeant la démission du gouvernement et la dissolution de l'ANC.

Dans la soirée, la délégation s'est rendu au chevet d'Ahmed Amine Ben Saad, directeur de la web télévision Astrolab, actuellement en grève de la faim pour protester contre l'arrestation de l'artiste Mourad Mehrzi le 18 août et du caméraman Nasredine Shili le 27 août. Ces deux derniers sont considérés, par le gouvernement tunisien, d'être coupables du jet d'un œuf sur le Ministre de la culture et d'avoir filmé la scène. Ils risquent tous deux une condamnation pouvant aller jusqu'à deux ans de prison. Le jugement sera rendu le 5 septembre.

La délégation du Front de Gauche a affirmé sa solidarité totale avec le directeur d'Astrolab et les deux personnes emprisonnés et demande leur libération immédiate.